Brest (29) : la justice accorde une fin de peine aménagée à un détenu multi-condamné… il en profite pour se faire la malle une fois dehors

12/05/2025 à 21h01



Déjà condamné pour de nombreux faits en lien avec le trafic de stupéfiants, il est accusé d'être à l'origine d'une évasion, aussi insoupçonnée qu'incompréhensible…

En mars 2024, alors qu'il est incarcéré, le jeune détenu bénéficie d'un aménagement de sa peine pour les derniers mois qui lui restent à faire. En l'espèce, un placement extérieur dans un appartement, soumis à un contrôle judiciaire restreint. Mais à peine quelques jours après son installation, les services pénitentiaires n'ont soudain plus de nouvelles du jeune homme. Plus tard, il est interpellé une première fois en possession de drogue à Paris, où il était venu se réfugier. (…)

Il confie « avoir fui » un individu, à qui il doit une somme d'argent importante à Brest, pour sa sécurité. Il rentre finalement à Brest, où il poursuit sa cavale… chez sa mère. Il

y sera interpellé une semaine plus tard. (…)

De nouveau condamné par le tribunal brestois, il devra rester en prison six mois de plus. Cette fois, sans aucun aménagement de peine.

Ouest France